

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 8.12.2021

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Location d'un appartement - RdC ancien presbytère

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer l'appartement du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère à M. Michel COUSIN à compter du 1^{er} février 2022 et fixe le montant du loyer à 372,42 € par mois révisable au 1^{er} janvier de chaque année.

3. Taxe montagne - Saison 2021/2022

Le taux de répartition de la taxe montagne pour la saison 2021/2022 est de 19,59 % des recettes pour la commune de Vignec. Le conseil municipal adopte la répartition proposée et autorise le Maire signer la convention correspondante.

Vignec, le 28 janvier 2022

La secrétaire de séance,

Nathalie COUSTALAT



Le Maire,




Jean-Michel ISOART